



Communiqué de presse – Mardi 4 octobre 2022

Crise énergétique : le SDEC ÉNERGIE accorde une aide exceptionnelle au Secours Catholique, au Secours Populaire et à la Croix Rouge Française

Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ÉNERGIE), Edouard-Guy LECLERC, Président de la Croix Rouge Française (Délégation territoriale du Calvados), Laurent COURCOL, Président du Secours Catholique (Délégation du Calvados) et Nicolas CHAMPION, Secrétaire Général du Secours Populaire (Fédération du Calvados) ont le plaisir de vous inviter à la signature de la convention de lutte contre les impayés énergétiques en cette période de flambée des prix de l'énergie le :

Judi 6 octobre 2022 à 15h30
Salle Normandie - CCI Caen Normandie – Saint-Contest

L'augmentation des coûts de l'énergie, subie depuis plusieurs mois, plonge les ménages les plus fragiles dans une précarité encore plus grande. Ainsi, depuis octobre 2021, les dépenses mensuelles dédiées à l'énergie ont augmenté d'un peu plus de 40 euros en moyenne par ménage. Par ailleurs, selon l'Insee, entre les deuxièmes trimestres 2021 et 2022, en cumulant le renchérissement de l'électricité, du gaz et des produits pétroliers, les prix de l'énergie ont augmenté de 28 % depuis un an pour les ménages. Cette hausse aurait été deux fois plus élevée (+54%) sans le « bouclier tarifaire » mis en place par le Gouvernement début 2022.

Ainsi, face à la situation des ménages modestes durement touchés par la crise énergétique, le SDEC ÉNERGIE a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 20 000€ répartie entre les 3 associations comme suit en fonction des aides qu'elles ont respectivement allouées pour le traitement d'impayés d'énergie en 2021, soit :

- Une subvention de 10 000€ pour la Croix Rouge Française,
- Une subvention de 8 000€ pour le Secours Catholique,
- Une subvention de 2 000€ pour le Secours Populaire.

En effet, le SDEC ÉNERGIE lutte depuis de nombreuses années contre la précarité énergétique au travers différents partenariats ayant pour objet d'apporter son soutien financier à la rénovation énergétique des logements et aux impayés d'énergie (notamment sa participation dans le dispositif du fonds de solidarité énergie géré par le Département).

La Croix Rouge Française, le Secours Catholique et le Secours Populaire œuvrent également dans la résorption des impayés d'énergie et apportent des aides financières aux ménages en situation de précarité. Le rôle de proximité des associations caritatives est capital pour accompagner et soutenir les ménages fragilisés. Compte tenu du contexte énergétique, les demandes enregistrées par les associations sont en augmentation.

Comptant sur votre participation.

Contact :

- **SDEC ÉNERGIE** – Alicia PRINGAULT – Technicienne Solidarité énergétique – 06 78 73 70 99 – apringault@sdec-energie.fr

Le SDEC ÉNERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. **Son objectif :** œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr